

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 17 DECEMBRE 2020**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2020-06-07- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DATE DE CONVOCATION : 10 DECEMBRE 2020**

**DATE DE PUBLICATION : 21 DECEMBRE 2020**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, au Gymnase Robinot à ECROUVES sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LOUIS Jean-Paul (ayant la suppléance de LELIEVRE Jean-Luc), POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.06.13), Pascal VAILLANT (ayant la suppléance de VARIS Pierre de la 2020.06.01 à la 2020.06.12), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de MAURY Christophe), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (à compter de la 2020.06.04), RIVET Lionel, HEYOB Olivier (ayant la procuration de LALEVEE Lucette à compter de la 2020.06.13), CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.06.19 et ayant la procuration de BOCANEGRA Jorge), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (présente jusqu'à la 2020.06.12), BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	LELIEVRE Jean-Luc, SEGAULT Jean-François, MAURY Christophe, ROSSO Michel, MANSION François, DURANTAY Corinne, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS, Fabrice, BOCANEGRA Jorge, LALEVEE Lucette (départ à compter de la 2020.06.13).
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2020.06.12 : 3 avis de procuration. De la 2020.06.13 à la 2020.06.18 : 4 avis de procuration. De la 2020.06.19 à la fin : 5 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	Du début à la 2020.06.12 : 6 avis de suppléance. De la 2020.06.13 à la fin : 5 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	RIVET Lionel
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2020.06.03 : 64 Présents. De la 2020.06.04 à la 2020.06.12 : 65 Présents. De la 2020.06.13 à la 2020.06.18 : 64 Présents. De la 2020.06.19 à la fin : 65 Présents
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2020.06.03 : 67 Votants. De la 2020.06.04 à la 2020.06.18 : 68 Votants. De la 2020.06.19 à la fin : 70 Votants

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulouses,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2017-05-04 susvisée.

Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°2020-15	<b>RATIO PROMU-PROMOUVABLES</b>	Fixation du ratio permettant l'avancement de grade d'un agent de la collectivité.
N°2020-16	<b>MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – AVANCEMENT DE GRADE</b>	Avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe d'un agent de la collectivité, donnant toute satisfaction dans l'accomplissement de ses missions. Et fermeture concomitante du poste d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe précédemment occupé par ce même agent.
N°2020-17	<b>ADMISSIONS EN NON-VALEUR</b>	Admissions en non-valeur de créances de venues irrécouvrables : Budget ordures ménagères : 17 811,89 € Budget assainissement : 3 808,30 € Budget eau : 1 277,26 € Budget Principal : 720,19 €
N°2020-18	<b>DEGREVEMENTS FACTURES D'EAU POTABLE</b>	Acceptation d'une demande de dégrèvement ne rentrant pas dans les conditions réglementaires habituelles (fuite au niveau du joint après compteur suite au renouvellement de celui-ci – responsabilité possible du service) pour un montant dégrèvé de 399,20 €. (102 m3)
N°2020-19	<b>AVENANT CONVENTION FONCIERE OPERATIONNELLE ENTRE L'EPFL, LA COMMUNE DE LAY ST REMY ET LA CC2T</b>	Etude de faisabilité, d'un montant maximal de 20 000 €, financée par l'EPFL, sur le bâtiment de l'ancien relais de poste.
N°2020-20	<b>AVENANT A LA CONVENTION D'ENTRETIEN DU CHEMIN TOULTHIAUCOURT AVEC L'ASSOCIATION DES SENTIERS DE LA LINOTTE</b>	L'avenant porte sur l'extension du chemin entre Manoncourt-en-Woèvre et Domèvre-en-Haye. L'association assure l'entretien courant et le remplacement du balisage, moyennant une indemnisation versée par la CC2T à hauteur de 665 €/an, coût calculé sur le forfait kilométrique indiqué par la Fédération française de randonnée pédestre.
N°2020-21	<b>DEMANDE DE SUBVENTION FNADT POUR L'ETUDE SUR LA REALIATION D'UN SCHEMA DES MOBILITES ACTIVES DU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA CC2T</b>	L'objet de l'étude est de définir précisément sur le périmètre intercommunal le schéma des itinéraires actifs pour la mobilité du quotidien (voies vertes, chemins de halage, itinéraire cyclable...). Elle comprend la réalisation d'un diagnostic, l'analyse des potentialités, la définition d'un maillage et la proposition d'aménagements, avec leur chiffrage. Son coût est estimé à 34 000 €HT, avec une subvention FNADT escomptée à hauteur de 13 600 € (40%).

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20201217-2020\_06\_07-

**Le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20201217-2020\_06\_07-